

3 Questions à Joseph LOUIS

Responsable CFDT du secteur Colis en Ile-de-France

Lors de leurs visites de bureaux, les responsables du Réseau de la CFDT ont été alertés de problèmes récurrents dans la distribution des colis. Nous avons rencontré le responsable CFDT des agences Coliposte pour évoquer avec lui ce problème.

Les guichetiers pointent une augmentation sensible dans le nombre d'instances, le nombre d'erreurs de direction, les avis de passage mal remplis : Comment expliquer cela ?

Joseph Louis. Si on doit parler en terme de responsabilité, il faudra prendre en compte trois critères :

- Le manque criant d'effectifs dans les agences Coliposte ;
- L'augmentation du trafic des colis « suivis » ;
- La sous-traitance qui gagne de plus en plus de terrain chez nous.

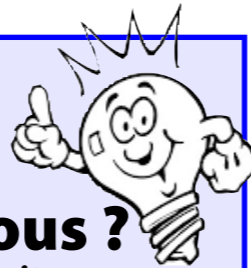
A partir de là, on peut dire aisément que Coliposte est seul responsable dans cette affaire. La double présentation, voire la triple présentation des colis, induisent des erreurs ; les avisés d'office et les boîtes non normalisées participent largement de l'augmentation des instances.

L'expérience des agences d'instances (Cityssimo) est-elle concluante ?

Joseph Louis. Il est trop tôt pour répondre à cette question. Il s'agit d'une expérimentation décidée unilatéralement par la direction de Coliposte sans étude préalable d'impact sur le trafic des agences. Si le « Cityssimo » peut avoir des effets positifs pour certaines catégories de clients, il nous semble que la seule solution qui vaille passe par une qualité de service irréprochable avec des agents bien formés en nombre suffisant. Or, il est à craindre que « Cityssimo » serve d'alibi pour dispenser Coliposte de répondre aux manques d'effectifs dans ses ACP.

Existe-t-il des réunions croisées de Coliposte avec le Réseau et les organisations syndicales pour travailler mieux ensemble ?

Joseph Louis. Le problème des instances a démarré dès l'ouverture des agences Coliposte. Un médiateur a même été nommé pour faire le lien avec le personnel du Réseau. Mais il reste beaucoup à faire pour, à la fois que Coliposte et le RGP travaillent ensemble à des solutions satisfaisantes et que l'on évite toute polémique entre des agents qui font partie de la même maison et qui ont les mêmes problèmes de conditions de travail, d'effectifs et de pressions diverses.



Le Saviez-vous ?

Vous y avez peut-être droit :

● **L'allocation de vacances au personnel débutant**

D'un montant de 87,66 euros par an, elle est versée une seule fois dans l'année aux postiers des classes 1 et 2 pendant leur 3 premières années à La Poste sous conditions d'un séjour de 7 jours minimum. (Présentation d'une facture : location, camping, pension complète...)

● **Participation aux frais de séjours des enfants en centres de vacances avec hébergement**

Sous condition d'un quotient familial inférieur à 11 184 euros, une indemnité de 6,38 euros par jour pour les enfants de 4 à 13 ans et 9,67 euros par jour pour les enfants de 13 à 18 ans et dans la limite de 45 jours par an et par enfant.

● **Participation aux frais de séjours des enfants en centres de loisirs sans hébergement**

Avec les mêmes conditions de quotient, une indemnité de 4.62 euros par jour ou 2.31 euros pour une demi-journée est versée pour les enfants de moins de 18 ans sans limitation du nombre de journée par an.

● **Participation aux frais de garde des jeunes enfants**

D'un montant de 0,24 euros à 0,38 euros de l'heure en fonction des ressources, elle est versée pour les enfants de moins de 6 ans gardés en structure agréée ou chez une assistante maternelle agréée.

édito

De bons résultats à partager !

Ces derniers temps, La Poste ne jure que par le colis. Tous les supports de communication du groupe en ont parlé et reparlé. Ce que l'on peut déplorer, et les arguments ne manquent pas, c'est que les conditions de travail des personnels de Coliposte sont largement passées sous silence dans ces écrits. Ce que vivent les agents au quotidien, ce sont des horaires atypiques, une forte augmentation des colis suivis, des objectifs toujours à la hausse etc. Comme quoi, les nouvelles ne sont toujours pas bonnes pour les colipostiers.

L'envol du colis suivi avec ou sans signature arrange les affaires de Coliposte non celles des opérateurs colis. Le colis suivi demande un traitement nettement différent par rapport à un paquet ordinaire. La prise en charge de ces deux catégories de colis n'étant pas la même, on doit absolument en tenir compte dans la charge de travail des opérateurs.

Nul ne peut contester le travail efficace des colipostiers qui a largement contribué à l'augmentation du chiffre d'affaire du colis. Malheureusement, ces derniers ne sont pas reconnus à leur juste valeur dans les établissements. Ils continuent à être victimes de pratiques managériales qui les déshumanisent au plus haut point. La CFDT ne peut que déplorer cet état de fait et le condamner. Nous demandons un retour aux fondamentaux d'un bon fonctionnement du dialogue pour faire vivre les droits des agents et les améliorer.

A l'instar de ce qui a été obtenu sur le Réseau Grand Public, la CFDT est disponible pour négocier un accord sur l'amélioration des conditions de travail, avec un budget spécifique permettant des réalisations concrètes. Il en est de même pour la reconnaissance spécifique du métier d'opérateur colis qui doit être valorisé autrement que par des primes. Les bons résultats de Coliposte c'est bien pour l'Entreprise, c'est encore mieux lorsque les principaux acteurs en ont un juste retour. Les colipostiers attendent !

SOMMAIRE

PANORAMA

ACP Argenteuil 1 et 2.....	2
ACP Charenton.....	2
ACP Bercy.....	2
ACP St Ouen.....	2
Saint-Ouen : la dernière en date.....	3
ACP Bagneux.....	3
Centre Export Créteil.....	3

PROJEC TEUR

3 Questions à Louis Joseph, responsable CFDT du secteur colis en Ile-de-France.....	4
Le saviez-vous ?	
Vous y avez peut-être droit.....	4



ACP ARGENTEUIL 1 et 2

Les deux ACP sont dans la même ville et c'est peut-être leurs seuls points communs. En tout cas, on les distingue avec les chiffres 92 et 95 pour ne pas se mélanger les pinceaux. Si l'une possède un gestionnaire, l'autre n'en voit pas l'utilité, c'est le directeur qui s'en charge. Tout cela pour dire qu'il y a des revendications qui ont besoin d'être entendues dans ces agences et les agents n'attendent que cela. La preuve, deux nouvelles sections CFDT viennent de voir le jour dans ces deux ACP pour faire avancer nos revendications. N'hésitez pas à les contacter, la porte vous est grande ouverte !

ACP CHARENTON

L'agence est connue pour son taux de sous-traitance qui fut le plus élevé de l'île de France. A Charenton, la seule chose qui avance à grand pas c'est la dégradation des conditions de travail et du dialogue social. Notre récente visite à l'ACP a été très appréciée par les agents qui demandent à la CFDT d'être plus offensive à Charenton. Il s'agit d'hommes et de femmes qui aiment leur travail mais sont pour la plupart démotivés par le climat délétère qui règne dans l'établissement. Ce qu'ils demandent, c'est le retour d'un véritable dialogue. Un dialogue qui favorise l'échange, la valorisation de leur travail.

ACP BERCY

La CFDT a été reçue en audience à Bercy pour une présentation de l'état de marche de l'agence. Si la gestion des congés est en bonne voie, la délocalisation annoncée de l'agence fait débat. Les agents se posent des questions sur les éventuels changements que la direction va vouloir leur imposer.

Pour l'instant, dicit le directeur de l'établissement, on est en phase de finaliser le dossier du nouveau local qui va abriter le trafic de Bercy. La CFDT a demandé des garanties sur le samedi sur deux actuellement en application sur l'agence. Rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, à Bercy on travaillait sur un cycle de quatre jours. On est en droit de se méfier de Coliposte qui ne fait que revenir sur les acquis des colipostiers.

La nouveauté veut que les agents de l'ACP de Bercy aillent consulter un cabinet de médecine de prévention situé à deux pas de l'agence. Les quelques agents qui s'y sont présentés reviennent remplis de doute sur le sérieux de ce contrôle. Pas de contrôle sanguin ni de contrôle urinaire. Quand au contrôle de la vue

qui devrait être obligatoire pour tout opérateur, n'importe. Qui plus est, le médecin n'étant pas trop sûr de son contrôle, prend le soin de marquer sur le certificat rendu aux agents: il semble que l'agent est apte à exercer ses fonctions... Alors, Docteur, pour trente euros le contrôle, on ne demande qu'à en avoir pour son argent.

ACP SAINT OUEN

Les agents de l'ACP de Saint Ouen ont toutes les raisons d'interpeller leur direction sur plusieurs points.

Pourquoi l'agence se retrouve-t-elle en 58ème position dans le classement des ACP ?

Pourquoi les deux circuits supplémentaires ne sont-ils toujours pas créés pour désengorger les communes de Neuilly et Levallois ?

Si au moins la direction pouvait répondre à ces deux questions, les agents sauraient pourquoi ils n'ont pas eu droit au bonus qualité malgré tous leurs efforts !

SAINT OUEN: la dernière en date

Bientôt, pour ne pas dire très bientôt, une nouvelle ACP va voir le jour à Saint-Ouen d'ici le 19 juin. Comme toujours, la DOT Colis agit dans l'urgence alors que depuis plus d'une année la rumeur circule. Tantôt des personnes « bien placées » niaient le projet, tantôt d'autres disaient que la décision était prise de déplacer le trafic du 18ème et de la commune de Saint-Ouen. Désormais, les jeux sont faits. En deux mois, tout doit être bouclé pour une ouverture au 19 juin 2006. Comment voulez-vous que les vœux des agents soient tous respectés dans un délai aussi court ? La CFDT déplore l'opacité entretenue sur ce dossier par la direction. Etait-ce une stratégie et une volonté délibérée de raccourcir le délai pour déstabiliser encore plus les agents qui n'auront d'autre choix que de suivre l'activité ? Encore une fois, nombreux seront ceux qui ne pourront pas bénéficier des modalités du BRH pour se rapprocher de chez eux parce qu'on les aura oubliés d'ici là.

ACP BAGNEUX

Ces derniers temps, quelques agents ont fait la mauvaise expérience d'aller faire un tour à la direction, non pas pour recevoir un prix mais pour être sanctionnés après avoir été marqués à la culotte par leurs chefs d'équipes qui entendaient leur donner une petite leçon. Des PV en nombre pour un oui ou pour un non, voilà ce qui est en cause quand le dialogue est en panne dans les agences. Lorsque ces demandes d'explications relèvent de manquements graves dans le travail rendu, on pourrait l'admettre ! Mais quand cela relève de la recherche systématique de boucs émissaires, c'est plutôt mal venu, et surtout mal perçu !!! Ne plus subir, ne plus courber l'échine, imposer d'autres façons d'encadrer les travailleurs, c'est possible : Mobilisez-vous et adhérez à la CFDT pour changer cette réalité peu glorieuse pour La Poste.

Maintenant se pose le problème de l'organisation de travail et des horaires. Comme on le redoutait, c'est la bérézina. Les opérateurs vont devoir travailler sur un cycle de « un samedi sur trois » voire pour certains, quatre semaines de six jours sans repos. A la première présentation de cette organisation de travail aux OS, la direction s'est félicitée d'avoir trouvé le scénario idéal. Sauf que les garanties de bonnes conditions de travail des agents n'ont pas été prises en compte. C'est pourquoi, la CFDT a demandé à la direction de revoir sa copie. Les agents de cette nouvelle ACP n'ont pas à subir les stratégies hasardeuses d'une direction qui ne pense qu'à rentabiliser sans se soucier de la santé physique des opérateurs.

CENTRE EXPORT CRETEIL

De centre export provisoire, l'établissement est passé à un centre de plein exercice. Quid de ce bricolage, les conditions de travail y sont déplorables. Le succès des offres à l'export de Coliposte ne doit pas cacher cette catastrophe vécue ces derniers temps par le personnel du centre. Le trafic, en grande partie trié manuellement, est en augmentation continue. Toujours est-il que ce centre qui n'en est pas un, faute d'ouverture réglementaire (CHSCT), doit bientôt fermer pour un nouveau site.

C'est donc un marathon qui s'annonce avant de pouvoir intégrer le site de 10000 m² à Chilly Mazarin. Tout d'abord, la direction prévoit l'ouverture du Centre Export de Créteil pour le fermer quatre mois après. Ce qui prouve que la précipitation reste le maître mot de Coliposte qui ne cesse de mettre son personnel dos au mur. L'ouverture du Centre de Chilly est programmée au début du mois de septembre 2006.

Bien entendu, durant tout le processus, la CFDT se tient à vos côtés pour vous conseiller et renseigner. N'hésitez pas à contacter nos adhérents et le responsable de la section !